

PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'information du conseil municipal - nov 2010, n° 8



Sans vouloir dresser le bilan de l'année 2010, vous avez tous pu constater que les projets annoncés dans Le Lien ont pour la plupart été menés à terme et nous pouvons nous féliciter des résultats obtenus.

L'atelier municipal s'intègre parfaitement dans le paysage et le ravalement de l'église valorise le centre du village ; entretenir le patrimoine est le devoir de l'Élu.

L'alimentation de la commune au réseau de distribution de gaz naturel attendue depuis de nombreuses années a certes généré des contraintes et des perturbations (électricité, téléphone, Internet...) mais les travaux se terminent et les habitants qui ont demandé leur raccordement pourront bientôt bénéficier de cette nouvelle énergie. Un plus, sans aucun doute, pour la Commune.

Par suite, nous pourrions envisager la réfection des trottoirs, de la route de Conty et du Capitaine Hémir Mézard, que nous avons dû reporter.

D'ici la fin de l'année, de nombreuses manifestations nous sont offertes, l'occasion de nous rencontrer lors de la course de l'Ecce Homo, les expositions de peinture, la soirée théâtre, le Téléthon, l'Arbre de Noël des enfants et le concert de Noël... Des signes de vitalité dans notre Commune !

Nous vous disons donc, à très bientôt,

L'équipe municipale



COMMUNE DE PLACHY-BUYON
2 rue du Cdt André Dodart - 80160 Plachy-Buyon
Tel / Fax : 03-22-42-74-26
E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr



PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'information du conseil municipal - juin 2010, n° 7

Depuis 2006, la commune a entrepris la préservation de son patrimoine architectural, datant de la deuxième moitié du 19ème siècle, en valorisant la brique rouge bien présente à cette époque. Lors de la construction de la nouvelle mairie, l'architecte a utilisé la brique en reliant l'ancienne salle des fêtes, maintenant salle des mariages, remise en valeur depuis sa rénovation. L'ancienne école, époque Jules Ferry, salle des associations et bibliothèque, a elle aussi connu sa remise en état. La mare du hameau de Buyon, les murs étant fortement endommagés, a été refaite.

Après une première tranche de travaux réalisés en 2008, la totalité du ravalement de l'église construite en 1862 a été entreprise depuis le début de cette année. Chacun a pu apprécier le savoir faire des maçons qui par tous les temps, avec beaucoup de patience et minutie, ont lavé et rejointoyé des milliers de briques laissant apparaître les différentes teintes.

Bravo et Merci à l'entreprise Bernard qui a mené à bien ces chantiers.

Un dossier a été déposé à la Fondation du Patrimoine pour la rénovation des abat sons et terminer ces grands travaux.

L'équipe municipale



COMMUNE DE PLACHY-BUYON
2 rue du Cdt André Dodart - 80160 Plachy-Buyon
Tel / Fax : 03-22-42-74-26
E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Les vœux du Maire.....	1 à 4
L'accueil des nouveaux habitants.....	4
Ils nous ont quittés en 2010.....	5
Départ à la retraite de Joël Batteux et de Francis Roger.....	6
Nouvelle recrue dans le service des espaces verts.....	7
Mariage au sein du conseil municipal.....	7
Budget.....	8-9
Travaux de la commune.....	10-11
Investissements.....	11
Assainissement collectif syndicat intercommunal d'assainissement de la Vallée de la Selle.....	12-13
Plan Local d'Urbanisme.....	13
Le mot de la gendarmerie.....	14
La police municipale à votre service.....	14-15
Plan communal de sauvegarde.....	16
Atelier informatique.....	16
Les nouveaux habitants.....	17
Informations pratiques.....	17 à 19

Le regroupement pédagogique de Plachy-Buyon/Prouzel.....	20 à 22
Le voyage à Walibi Belgium.....	23
Le centre de loisirs d'été à Plachy-Buyon.....	24-25

Le mot de la biblio.....	25
Les enfants de nos écoles & la collectivité.....	25
Les rencontres culturelles à Plachy-Buyon.....	26-27
Le repas des Aînés.....	28
Le village et l'Afrique.....	29
Le marché de printemps.....	30
La fête du village.....	31
Le parcours du cœur.....	31
La fête de la coulée verte.....	32
13 et 14 juillet.....	33
Course de l'ecce homo.....	34
Le Téléthon.....	35
L'arbre de Noël des enfants.....	36
Le colis de Noël aux Aînés.....	37

Le BBCC à Plachy-Buyon.....	38
Foot-ball Prouzel/Plachy.....	38-39
Tennis Club de la Coulée Verte.....	40
Gymnastique volontaire.....	41
Association des parents d'élèves.....	42
Lou organisation-théâtre.....	42
Anim'en ciel.....	43
Les petits Mozart.....	44
Association multi-sportive.....	45
Esperanto 80.....	45
La fraternelle et l'école de musique.....	46-47
Amicale des aînés.....	48
Union Nationale des Anciens Combattants.....	49
Pêche - L'eau vive.....	50
L'association pour le don du sang.....	51
Yoga.....	51
Memento des associations.....	52

Etat civil.....	53
Agenda des manifestations.....	54-55
Pêle mêle de photos.....	56

LES VŒUX DU MAIRE

15 JANVIER 2011



Chers Administrés, chers Amis,

C'est un plaisir renouvelé que de vous accueillir en ce début d'année 2011 pour la traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle nous associons toujours les nouveaux habitants pour qu'ils puissent faire connaissance avec mes collègues du conseil municipal, le personnel communal et tous ceux qui participent à la vie de la commune.

Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de Bonne Santé, Sérénité et Satisfaction pour vos familles.

Merci à M. Lacherez d'avoir changé son emploi du temps pour être des nôtres et nous en profitons pour lui dire un grand merci pour l'enveloppe inattendue de 33 600 € attribuée par le Conseil Général pour la construction de l'atelier municipal.



Merci à vous M. Bleyaert, Président de la Communauté de Communes du Canton de Conty, qui êtes souvent dans nos murs et qui défendez âprement nos communes auprès de la structure du Grand Amiénois.

Merci à l'Adjudant Malarme, commandant la gendarmerie de Saint-Sauflieu qui est parmi nous et ne manque jamais de rehausser nos manifestations patriotiques et à M. Bruno Lagny, chef de centre du CPI (Centre de Première Intervention) de Saint-Sauflieu. De même, je vous présente les excuses de M. Gest, député de la Somme retenu par un empêchement de dernière minute et qui forme des vœux pour Plachy-Buyon et celles du nouveau prêtre de la paroisse, Jean-Marie Poitout, à la tête de 63 villages, il me prie de souhaiter une belle année à tous les habitants de la commune.

Cette année encore, ce sont 17 habitations qui ont changé de propriétaires ou de locataires et nous sommes heureux qu'ils aient choisi Plachy-Buyon comme nouvelle résidence ; il est vrai que notre commune se trouve à proximité de la capitale régionale et offre une qualité de vie avec de nombreux atouts : école, périscolaire, bibliothèque, pratique de la musique, du sport, nombreuses associations et de belles balades variées en bordure de Selle ou sur la Coulée Verte...

Avant de faire le point sur l'année écoulée, nous ne pouvons pas ne pas évoquer l'épisode neigeux qui a surpris tout le monde et qui est encore dans l'esprit de tous.

Plachy village, ciel d'un 16 octobre



Marché de printemps



Ciel en feu, début octobre



Vitrail de la Nef Plachy-Buyon - Eglise St Martin "Le Saint Martin"

Je voudrais tout d'abord remercier l'initiative prise par la Communauté de Communes du Canton de Conty quelques jours avant les premières chutes de neige. Forte des difficultés rencontrées depuis deux hivers, elle avait anticipé lors du conseil communautaire du 18 novembre 2010, en délibérant sur le marché de salage et de déneigement, mais ne pensait pas que sa mise en pratique serait si rapide. Le canton a été divisé en trois circuits avec appel d'offres : trois entreprises locales et la Sanef ont répondu. Les entreprises Breuil, Lombard et Pillon ont été retenues et chargées de procéder au déneigement des voies communautaires et du salage en agglomération : l'ensemble de ces voies représente 150 km à traiter. Nous ne pouvons que nous louer du bon résultat.

Il ne serait pas raisonnable d'investir exagérément pour ce type d'événements mais, il serait judicieux de privilégier une seule voie d'accès par village et de neutraliser la circulation pour empêcher les automobilistes de s'engager dans les congères.

Je ne voudrais toutefois pas oublier Dany et David, nos agents communaux qui dès 6 heures du matin, ont salé les stops et les points stratégiques de la commune, mais quand on doit faire face à trente centimètres de neige, il faut savoir relativiser la situation. Merci également aux agriculteurs qui ont dépanné les automobilistes en difficultés.

La majorité des habitants a reconnu la bonne volonté de chacun et la solidarité entre voisins ces jours-là. Comme le disait le Président Kennedy : « Ne demande pas à ton pays ce qu'il peut faire pour toi mais demande plutôt ce que tu peux faire pour lui » ! Oublions les quelques esprits chagrins et tournons nous vers ce qui a été réalisé en 2010 !

Des projets ont été définis pour 6 années et je ne voudrais en aucune manière faire le bilan à mi-mandat. Néanmoins, chacun a pu constater l'efficacité des décisions prises par le conseil municipal :

- Le bâtiment technique est fonctionnel depuis septembre 2010. Merci aux conseillers qui ont suivi les travaux chaque lundi matin pendant une dizaine de mois avec l'architecte M. Courouble.
- La mare à Buyon a été rénovée et le ravalement de l'église est achevé, mettant ainsi en valeur le patrimoine local. Il est du devoir de tout élu de l'entretenir !
- Comme prévu le giratoire a été réaménagé, place du Petit Plachy avec l'aide financière de la communauté de communes et nous avons profité de l'appel d'offres intercommunal pour remettre en état l'arrêt du bus scolaire.
- La transformation du « P.O.S. » (Plan d'Occupation des Sols) en « P.L.U. » (Plan Local d'Urbanisme) est enfin arrivée à son terme et approuvée par le Préfet de la Somme le 15 juillet 2010. Il est maintenant applicable pour toutes nouvelles demandes d'urbanisme.

Il est bon de rappeler que ce document réalisé avec l'aide d'un architecte urbaniste était accompagné par les Services de l'État et la Chambre d'Agriculture : il ne serait pas cohérent de privilégier la construction au détriment des terres agricoles. Toutefois, deux recours ont été déposés et transmis au Tribunal Administratif.

N'oublions pas que les zones urbanisables dans le futur ne pourront l'être que lorsque l'assainissement collectif sera opérationnel.

A ce sujet, récemment le syndicat a enfin pu se porter acquéreur de parcelles en bordure de la Selle, au lieu dit « Marais de Buyon » qui pourront être échangées avec un terrain route de Bacouël sur lequel sera construite la future station d'épuration. La dernière réunion nous a rassurés pour un début des travaux programmés en 2011. Vous pouvez faire confiance à nos délégués qui suivent ce dossier de très près et qui sera le plus important de cette année tant par sa complexité technique que par son financement.

- Le réseau de gaz tant attendu est maintenant opérationnel et n'a pas été sans générer des inconvénients ne relevant pas de la compétence communale. Néanmoins nous avons tout fait pour que les problèmes rencontrés soient résolus dans les meilleurs délais.

Il est certain que la période hivernale ne permettra pas une remise en état de la voirie aussi rapidement que nous le souhaitons, la pose de bitume ne pouvant se faire en cette saison, mais nous avons demandé à GrDF de tout mettre en oeuvre pour que la sécurité des usagers soit respectée.

Des riverains de la rue du Commandant André Dodart se plaignent régulièrement du trafic important des poids lourds, pendant les 2 mois de la saison betteravière, 24h sur 24 ! Il est à noter que cette voirie départementale est un axe de communication entre Ailly sur Noye et la route de Rouen : la pose de coussins berlinois ne ferait qu'accroître les vibrations, le bruit des véhicules. Nous avons transmis cette requête à notre conseiller général.

- Les travaux du gaz n'ont pas permis le renouvellement des luminaires dans la résidence du Val de Selle. Toutefois nous nous sommes aperçus au cours de ces travaux que de nombreux poteaux seraient également à remplacer. La demande a été formulée auprès de la Fédération Départementale d'Électricité.
- Le dossier « Réfection des trottoirs », route de Conty et aux abords de l'Eglise a été examiné lors d'une commission voirie de la communauté de communes : ces travaux seront votés au budget 2011.

Le « Plachy-Buyon infos » vous fera le point au moment venu.

En 2010, deux nouveaux enseignants ont été nommés au sein du RPI de Plachy-Buyon/Prouzel :

La RD 210, 19 décembre 2010



Buyon, 3 août 2010



Travaux du gaz rue du Cdt A. Dodart, 3 juin 2010



Mise en place du giratoire, 11 octobre 2010



Pas besoin d'aller à la montagne ! 19 décembre 2010

• M^{me} Rozan a remplacé M^{me} Morillon à l'école de Plachy-Buyon.

• M. Bonnard a remplacé M^{me} Collet à l'école de Prouzel.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de nos communes.

Il est bon de rappeler que les écoles de nos villages font les bons élèves du collège de Conty. Cette année 95% d'élèves ont obtenu le brevet des collèges contre 84% en 2009.

• Martin Lambert a obtenu la mention « Très Bien » avec la meilleure moyenne de sa classe.

• Mathilde Boudoux, Elise Dubourg, Grégoire Nédelec ont obtenu la mention « Bien ».

• Émilie Roger la mention « Assez bien ».

Ont également été admis, Morgan Playout, Justine Roger et Coline Rouzaud. Tous les élèves de Plachy-Buyon ont obtenu ce 1^{er} diplôme. Félicitations à eux !

Merci à Marie-José Mandonnet qui a repris le flambeau de Pascale Letalle, comme Directrice de l'École de Musique : des cours sont dispensés à Conty et à Plachy-Buyon.

2010, n'a pas été une année facile pour le secrétariat de mairie et chacun a pu constater les difficultés qui en ont découlé. Notre secrétaire de mairie, Céline Gambier en poste depuis le 1^{er} avril 2005, a souvent été absente ces sept derniers mois et nous a fait part de sa mutation vers deux autres communes plus petites, à compter du 15 janvier 2011, se rapprochant ainsi de son domicile familial. Devant le fait accompli, un appel à candidature a été déposé auprès du Centre de Gestion pour une prise de poste le plus rapidement possible.

Nous avons eu l'opportunité de recruter une secrétaire de mairie disponible pour effectuer temporairement quelques heures par semaine. Elle a eu à traiter les dossiers de départ à la retraite de Messieurs Joël Batteux et Francis Roger et la comptabilité de la fin de l'année : chacun sait que c'est une période chargée et délicate.

Merci à Denis Dufrenne qui a pu assurer des permanences de mairie au pied levé !

Nous souhaitons la bienvenue à David Pitre qui remplace Joël et Francis et devrait faire un bon tandem avec Dany Daboval. David, originaire de la région de Poix, nous est arrivé le 1^{er} décembre 2010 de la Haute Savoie. Spécialisé en environnement, il pourra apporter des idées nouvelles pour améliorer encore notre cadre de vie !

Malgré les travaux réalisés cette année, pose du gaz en particulier, la commune a obtenu les félicitations du jury du Comité Départemental du Tourisme et nous ne manquerons pas de mettre à l'honneur les habitants qui contribuent à l'embellissement de notre commune.

Un coup de chapeau également à ceux qui en cette fin d'année ont illuminé leurs jardins et maisons !

Joël et Francis ont été remerciés lors d'une petite réception le 2 décembre 2010 avec le personnel communal à la Mairie et un cadeau leur a été offert au nom de la Commune.

Avant de partager la galette, je tiens à adresser mes remerciements à toute l'équipe municipale qui donne beaucoup de son temps au service de la collectivité dans des domaines différents, chacun selon ses compétences et sa disponibilité !

Bonne fin de soirée. Bonne Année à tous et j'invite les présidents d'associations et acteurs de la vie locale à nous rejoindre pour qu'ils présentent leurs activités !

Anny Flintham-Wallet

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Comme de coutume, les nouveaux habitants qui ont souhaité vivre à Plachy-Buyon étaient invités le soir des vœux.

Seules deux familles sur 17, domiciliées au hameau de Buyon, se sont présentées.

Domage que les absents n'aient pu partager ce temps fort de l'année, avec le conseil municipal, les acteurs de la vie locale et la population.



ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2010

Roger Wallet et Jean Dophin, deux figures natives de Plachy-Buyon, sont décédés.



C'est le dimanche 7 mars, juste avant le repas des aînés que j'ai appris la disparition de **Roger Wallet**, nouvelle qui a consterné toute l'assemblée puisqu'il était toujours des nôtres ce jour-là.

Né le 18 août 1914 à Plachy, il n'avait que 6 mois lorsque son père a été tué à la guerre. Sa maman, Céleste, courageuse, a pris en main la tête de la ferme et s'est battue pour assurer un avenir à son fils.

C'est à ses côtés qu'il a appris le métier d'agriculteur et l'a exercé avec passion et persévérance : à l'époque, le travail des champs se faisait avec les chevaux qu'il menait avec patience et savoir-faire.

A l'âge de 35 ans, il épousa Madeleine Paquot et seront parents de 2 enfants, Alain et Brigitte.

Il a su rapidement entrer dans la modernité avec enthousiasme et bon sens. Je le vois au volant de son tracteur accompagné de son chien fidèle, Whisky, et dans son 4x4, ces dernières années, pour surveiller l'évolution des cultures dans les champs.

C'est naturellement qu'en 1953, il fut conseiller municipal et le demeura jusqu'en 1983.

J'ai pu apprécier sa passion pour son village. Pendant 96 ans, Roger a vécu au hameau de Buyon et a eu la chance d'être entouré de ses enfants et de ses petits enfants.



Jean Dophin, issu d'une famille de boulanger installée à Plachy-Buyon après la 1^{ère} guerre, est né le 5 avril 1923. Après avoir fréquenté l'école communale, il apprend le métier de boulanger avec son père dans le fournil. Libéré de ses obligations militaires en 1946, il rejoint la boulangerie familiale et épouse Mauricette Plomion le 6 juillet 1946.

Il succéda à son père en 1965 et passa sa vie devant le fournil pour cuire le pain, la nuit ou tôt le matin pour satisfaire la clientèle. Cette activité terminée, il effectuait sa tournée quotidienne.

Jean Dophin a pris sa retraite en 1985 et s'est passionné pour la chasse, la pêche, les abeilles et le jardinage tant que sa santé le lui a permis.

Nous avons encore en mémoire, il n'y a pas si longtemps sa silhouette sur son vélo ! Jean Dophin était très courageux, laborieux, a su évoluer et a contribué au maintien d'une boulangerie au village, une chance pour notre commune.

Il nous a quittés le 9 mai 2010.

Anny Flintham-Wallet



Au nom du conseil municipal, j'assure les familles de notre reconnaissance et de notre amitié

DÉPART À LA RETRAITE DE JOËL BATTEUX ET DE FRANCIS ROGER

Le jeudi 2 décembre, le conseil municipal et le personnel communal étaient réunis à la mairie pour remercier **Joël Batteux** et **Francis Roger**, chargés de l'entretien des espaces verts et qui avaient fait valoir leurs droits à la retraite.

Natif de Crèvecœur Le Grand dans l'Oise, Joël, né en 1950, arrive à Plachy-Buyon en 1964. Il commença à travailler à l'âge de 15 ans en usine, pendant 20 ans à Pont de Metz et à Longueau. Le 1^{er} juillet 1996, d'abord employé par la commune, sous contrat à durée déterminée, il fut recruté définitivement le 1^{er} juin 1997.

Francis, né également en 1950 à Abbeville, arrive à Plachy-Buyon à l'âge de 10 ans et travaille dès 14 ans dans l'agriculture, puis dans la maçonnerie à Saint-Sauflieu. Il sera ensuite ouvrier agricole à Buyon avant d'être embauché par la commune en 2005, à temps partiel.

Célibataires, ils aimaient le travail en équipe avec Dany Daboval en bonne entente. En hiver, ils n'hésitaient pas à prendre leur service très tôt pour déneiger les points dangereux et en plein été pour arroser les jardinières et les massifs de fleurs et les entretenir. Pour tous les deux, leur manifestation préférée était le « Marché de Printemps ».

Avant de partager le verre de l'amitié, une tronçonneuse a été offerte à Joël et un téléviseur à Francis. Nous leur souhaitons une bonne retraite et sans aucun doute ils seront avec nous au Marché de Printemps le 15 mai 2011.

Anny Flintham-Wallet



De gauche à droite :
André Dubert,
Denis Dufrenne,
Francis Roger,
Joël Batteux et
Dany Daboval

NOUVELLE RECRUE DANS LE SERVICE DES ESPACES VERTS

A la suite au départ à la retraite de Joël et de Francis, le conseil municipal a recruté un nouvel employé aux espaces verts, David Pitre. Originaire de la région de Poix, il a souhaité rapprocher sa famille et a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2010. David nous vient tout droit de la haute montagne et plus particulièrement de la commune de Bonneville en Haute Savoie, une commune de 15 000 habitants environ.

Il était responsable de la gestion du cimetière et de son entretien. Avec Dany Daboval, il fera un bon tandem ; nous sommes heureux de l'accueillir et voici le message qu'il vous adresse : « *Fraîchement arrivé au Service Technique de la commune de Plachy-Buyon, un certain nombre de challenges m'attendent et je vais faire en sorte de les réaliser.* »

La politique environnementale a évolué ces dernières années et la tendance est au développement durable ce qui a pour but de limiter les risques de pollutions et favoriser ainsi la biodiversité. Un certain nombre de projets sont en cours et nous travaillons activement à leurs réalisations. Le rond-point de l'entrée de Plachy-Buyon sera repensé et exclusivement composé de plantes vivaces qui apporteront aux insectes (papillons, abeilles,...) un habitat de premier choix et une entrée de village colorée.

De nouvelles compositions florales agrémenteront les jardinières offrant ainsi à la commune une touche d'originalité et de créativité. Des aménagements au cimetière feront également partie des projets. Mon collègue Dany et moi-même espérons apporter à la commune du renouveau et beaucoup de couleurs ».



Dany et David, première sortie de déneigement du 2/12/2010

DERNIÈRE MINUTE

Comme suite à la demande de mutation de M^{lle} Céline Gambier, un appel à candidature a été transmis au Centre de gestion. Sur la trentaine de demandes avec curriculum vitae, seules trois personnes ont répondu aux critères professionnels afférents à la gestion d'une commune et elles ont accepté un entretien en mairie.

Notre choix s'est porté sur Monsieur Cédric Pouvreau, secrétaire de mairie auparavant en fonction dans trois communes et domicilié à Vers-sur-Selle.

MARIAGE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 26 juin dernier, j'ai eu le plaisir et l'émotion d'être le témoin privilégié du mariage de notre benjamin du conseil municipal, Gary Szumny.



Educateur spécialisé, il a épousé Céline Baucher qui exerce la même profession et ils se sont installés à Moreuil.

Nous avons encore, en image, Gary, enfant, participant aux concerts des « Petits Mozart » organisés par Stan, son papa, il y a maintenant 20 ans ! De beaux souvenirs dans nos mémoires.

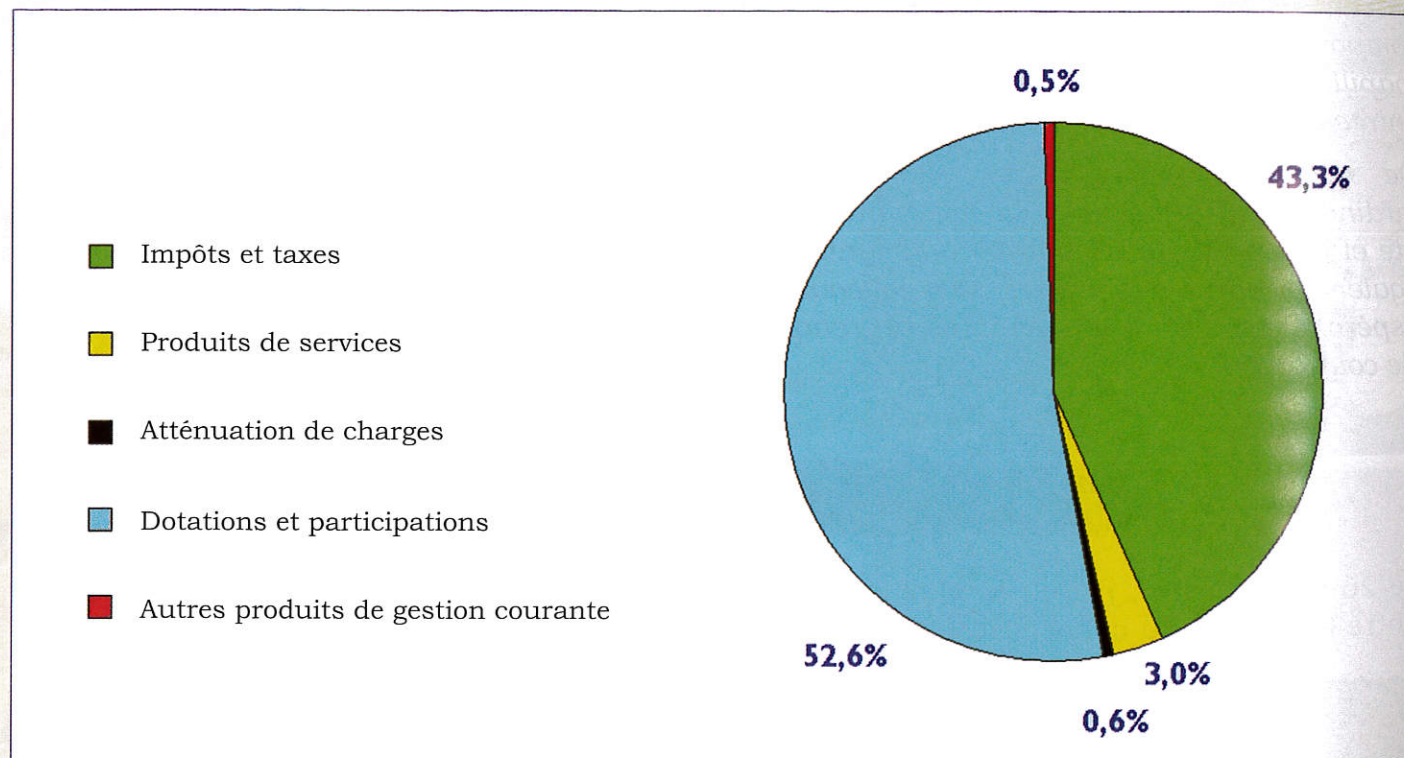
Après la célébration de mariage, tous les invités ont pu applaudir le groupe gospel « Vocal Song » qui était venu spécialement offrir quelques morceaux de leur répertoire.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur !

Anny Flintham-Wallet

RECETTES

Atténuation de charges (Remboursement maladie, CAE, ...)	2 368 €
Produits des services (Remboursement électricité et eau de la cantine et périscolaire par la Com de Com, remboursement extension de réseaux et PVR Com de Com, ...)	12 692 €
Impôts et taxes (Contributions directes et taxes locales, redevance pylones électriques, ...)	182 993 €
Dotations et participations (Dotation globale de fonctionnement, subventions des collectivités locales, fond national de taxe professionnelle, ...)	222 029 €
Autres produits de gestion courante (Locations de la salle communale, ...)	2 240 €
TOTAL	422 323 €

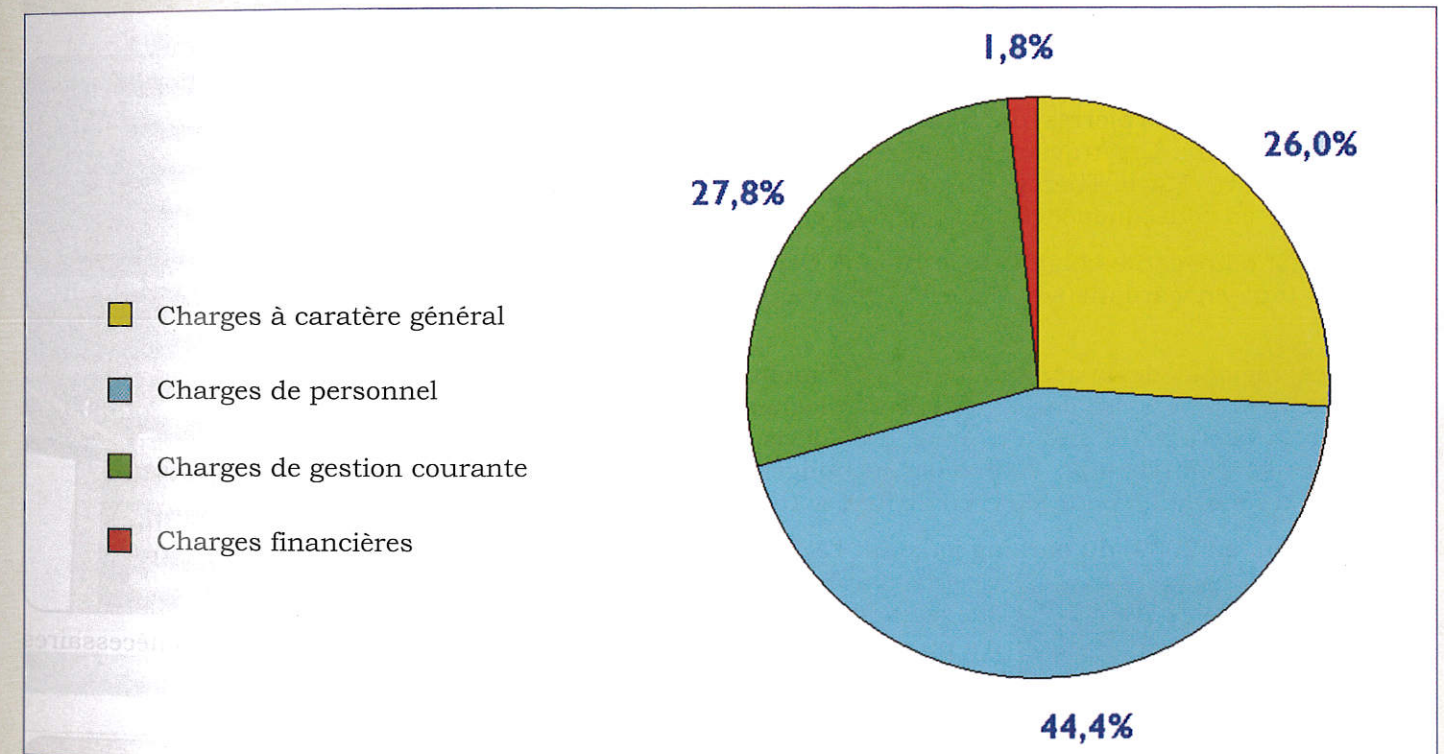


Taux des taxes locales

	2009	2010	Variation
Taxe d'habitation	5,67%	5,72%	0,88%
Taxe foncière bâti	13,64%	13,76%	0,88%
Taxe foncière non bâti	20,59%	20,77%	0,87%
Taxe professionnelle	7,48%	7,58%	1,34%

DÉPENSES

Charges à caractère général (dépenses d'électricité, de téléphone, de petits équipements, fournitures administratives, entretien de bâtiments, de terrains, fêtes et cérémonies, ...)	93 161,75 €
Charges de personnel communal	158 754,20 €
Charges de gestion courante (Indemnités d'élu, versements aux syndicats, CCAS, , Subventions aux associations...)	99 283,82 €
Charges financières (Intérêts d'emprunt)	6 433,29 €
TOTAL	357 633,06 €
Excédent de fonctionnement 2010	64 690,09 €



Subventions aux associations 2010

ADAPEI ("Les papillons blancs")	400€	Fédération des œuvres laïques	30€
Amicale des aînés	120€	Fondation du patrimoine	50€
Association de pêche	200€	La prévention routière	20€
Association des donneurs de sang	120€	Les restaurants du cœur	300€
Association des parents d'élèves	120€	Souvenir Français	50€
Club Gymnastique	120€	Union nationale des anciens combattants	120€
Club tennis la coulée verte	300€		

En 2010 la commune a réalisé, dans le cadre des travaux budgétisés, la seconde tranche de rejointoiment des murs de l'église, la fin des travaux de construction de l'atelier municipal, l'aménagement du rond point sur le CD 162 et l'élagage des arbres sur la place du Petit Plachy.

- La fin des travaux de construction de l'atelier municipal rue du Commandant André Dodart.

La réception des travaux a eu lieu en présence des entrepreneurs, de l'architecte et des élus à la mi-avril. Les intempéries au début de l'année ont retardé quelque peu les plantations séparatives avec le riverain et la pose de l'enrobé. Le transfert des matériels a eu lieu durant l'été et l'ensemble est opérationnel depuis fin septembre 2010.

C'est l'occasion de remercier publiquement M. et M^{me} André Namont qui ont accepté depuis plusieurs années de louer à la commune une partie de leur hangar agricole et d'en subir les inconvénients en attendant la construction de l'atelier qui faisait défaut depuis la démolition de l'ancienne mairie.

- Après une première tranche réalisée en 2008, par l'entreprise Bernard, les travaux de ravalement de l'église construite en 1862 se sont poursuivis en début d'année, après la fin du chantier du gros oeuvre de l'atelier.

Chacun a pu apprécier le savoir faire des ouvriers qui, avec patience, minutie, quelles que soient les conditions météorologiques et souvent dans la poussière, ont réalisé un excellent travail de rejointoiment et de réparation des briques et des pierres, donnant à l'édifice un bel aspect reconnu du plus grand nombre. Ces travaux ont été facilités par la mise à disposition de l'eau par M^{me} Marie-Thérèse Caron, habitant à proximité, qui a été dédommée en conséquence. Qu'elle en soit remerciée.

A l'issue c'est notre garde-champêtre territorial, Denis Dufrenne, qui a rénové le portail tout en gardant son aspect d'origine. Qu'il en soit également remercié.

Le service régional de la fondation du patrimoine a été contacté pour entreprendre la réparation des abat-sons du clocher. Une réponse négative nous a été communiquée en fin d'année. Des devis seront demandés à des entreprises spécialisées afin de prévoir au budget cet investissement qui terminera la rénovation pour fêter, en 2012, les 150 ans de l'église !

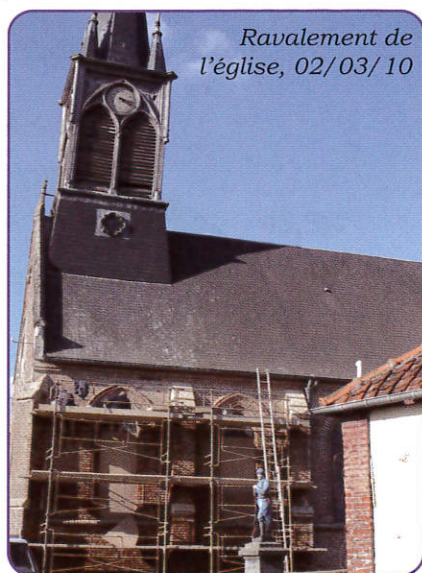
La réalisation, en 2009, du parking jouxtant l'église a entraîné la remise en état du paratonnerre du clocher qui avait été dégradé par les terrassements. Celle-ci n'a pu avoir lieu qu'après démontage complet des échafaudages nécessaires au ravalement de l'église.

- Le giratoire, au croisement de la rue du Commandant André Dodart et de la place du Petit Plachy a été réaménagé.

Le marquage au sol réalisé par les services de l'Équipement n'étant qu'exceptionnellement respecté, une surélévation en pavés a été créée, avec un diamètre plus réduit pour faciliter le passage de tous les véhicules (voitures, camions, autocars, ensembles agricoles...) mais également pour réduire la vitesse.

Il est regrettable que des habitants du village mais aussi des villages alentour qui empruntent ce carrefour s'affranchissent

encore des règles du code de la route en ne respectant pas ce giratoire. En cas d'accident leurs responsabilités pénale et civile seraient gravement engagées.



- Simultanément la commune a profité des prix du marché passé pour remettre en état l'emplacement du parking de stationnement de l'autobus scolaire situé à proximité.

Le montant des travaux s'élève à la somme de 6 443 € (TTC), entièrement à la charge de notre collectivité.

- Pour éviter, dans un premier temps, la rupture des fils électriques et, dans un second temps pour sécuriser les passants et utilisateurs, la majeure partie des arbres de la place du Petit Plachy a été élaguée, par l'entreprise Vilbert de Talmas (80), mi-février 2011.

Conformément au devis, minoré en conséquence, le bois élagué est resté sur place et a été distribué, contre travaux de sciage à leurs frais, aux habitants volontaires de proximité. Le nettoyage final de la place a été effectué par les employés communaux.

2011 verra la réalisation du bordurage dégradé et du goudronnage des trottoirs route de Conty, côté pair entre le passage piéton desservant la résidence la Clé des Champs et le carrefour de la rue E.P.Wallet, rue du Capitaine Hémir Mézan, côté pair jusqu'à l'angle de la rue des Clabaudois et rue de la Fontaine entre le parking de l'église et la maison des associations.

Ces travaux initialement prévus pour 2010 ont été ajournés en raison du raccordement au gaz.



Encore des perturbations dans la circulation routière et le stationnement sont à prévoir mais nous comptons sur la compréhension des habitants pour que ces travaux s'effectuent dans les meilleures conditions possibles.

Lionel Normand

INVESTISSEMENTS

DÉPENSES	
Travaux de rejointement et ravalement de l'Eglise	106 785 €
Travaux atelier municipal	126 330 €
Installation de voirie (parking, arrêt de bus rue du Cdt A. Dodart)	6 443 €
Eclairage public route de Bacouël	7 191 €
Frais documents d'urbanisme	6 566 €
Fonds de concours	5 970 €
Remboursements d'emprunts	35 953 €
TOTAL	295 237 €
Excédent budget d'investissement	284 198 €
RECETTES	
Subventions	108 826 €
Emprunt atelier municipal (l'emprunt finance les dépenses liées à l'atelier municipal sur les budget 2009 et 2010)	250 000 €
Dotations fonds divers	220 609 €
TOTAL	579 435 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Selle, créé en 2002, regroupe les communes de Bacouël-sur-Selle, Plachy-Buyon et Prouzel.

Le syndicat souhaite aujourd'hui engager la réalisation d'un assainissement collectif sur l'ensemble de son territoire.

Les travaux envisagés comprennent la réalisation de réseaux de collecte et de transfert des eaux usées et la construction d'une station d'épuration intercommunale sur le territoire de la commune de Plachy-Buyon.

Le site destiné à recevoir les futurs ouvrages d'épuration des eaux usées est localisé au nord ouest du bourg entre le Petit Plachy et Bacouël-sur-Selle, la parcelle correspondante est située en zone naturelle, actuellement occupée par des cultures.

Cette parcelle est en cours d'acquisition par le syndicat. Le choix de ce site a été évidemment fonction de la topographie nécessaire à ce type d'ouvrage afin de profiter au maximum des effets gravitationnels et ainsi maîtriser le coût de l'investissement.

Ce projet depuis longtemps dans les cartons de nos communes a mis très longtemps à démarrer. Les raisons de ce délai ont été parfois techniques, parfois règlementaires et encore récemment dûs à un problème de la réserve foncière.

A ce jour les recherches et les négociations avec les propriétaires terriens ont abouti et devront rapidement se concrétiser par l'acquisition par le syndicat des terrains nécessaires. (voir photo aérienne ci-dessous).

Fin 2009, une consultation publique a permis de retenir le Cabinet G2C environnement basé à Saint Laurent Blangy dans le Pas de Calais, pour assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage jusqu'au démarrage des travaux.

Dans le courant de l'année 2010, le Cabinet G2C a mis en oeuvre les études suivantes :

- études topographiques des voiries et du futur site de traitement, (cabinet Bernard Houdry).
- études géotechniques de la première phase du projet, (S^{te} Ginger CEBTP)
- montage du dossier loi sur l'eau (cabinet BR Ingénierie).
- diagnostic des réseaux existants.



VALLÉE DE LA SELLE.

Il a été également réalisé sur l'ensemble des trois communes une enquête parcellaire auprès des particuliers.

Le retour de ces enquêtes va permettre d'analyser l'ensemble du réseau et détecter les difficultés de raccordement de chaque habitation sur le réseau de collecte des eaux usées. Les résultats obtenus permettront par la suite d'affiner le plan des futurs réseaux d'assainissement.

Vous avez été nombreux à répondre à ce questionnaire d'enquête, nous vous en remercions.

Le type de station d'épuration a été retenu par le syndicat conseillé par le bureau d'études et l'Agence de l'Eau Artois Picardie, un des financeurs de ce projet.

Celui-ci est fonction du niveau de rejet des eaux épurées ainsi que du lieu choisi pour ce rejet.

Les effluents traités seront rejetés dans la Selle, il est envisagé, selon les disponibilités foncières de réaliser le rejet par un fossé aménagé.

Le projet est aujourd'hui bien en marche et devrait s'accélérer cette année. Nous devons dans les semaines à venir désigner après consultation le maître d'œuvre qui aura pour mission la création des réseaux de collecte et de transfert des eaux usées et la construction de la station d'épuration.

Il est important pour la commune que ce projet aboutisse car l'équipement actuel qui ne peut accueillir de nouveaux raccordements, est vieillissant et il risque dans les années à venir de coûter de plus en plus cher en entretien.

De plus, pour des raisons purement économiques, il n'était pas concevable d'amortir la future station d'épuration sur notre commune uniquement.

Le regroupement de trois communes va permettre d'atteindre un niveau raisonnable en matière de coût et d'investissement.

L'environnement est l'affaire de tous et notre obligation de mettre nos communes en conformité avec les réglementations sur l'environnement et plus particulièrement celles sur l'eau.

Emmanuel Maitre & Jean Paul Vorbeck

PLAN LOCAL D'URBANISME

Du POS (1984) au PLU (2005-2010)

Cinq années ont été nécessaires pour réviser le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Plachy-Buyon et l'améliorer en Plan Local d'Urbanisme.

Les différentes étapes :

- réflexion, pendant l'année 2005
- réunions publiques, les 12 mai, 20 octobre et 17 novembre 2006
- approbation par le Syndicat Mixte du pays du Grand Amiénois, responsable du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T) le 12 décembre 2008
- enquête publique en octobre et novembre 2009
- projet du PLU approuvé par le Conseil Municipal le 6 Mai 2010
- publication légale le 15 juillet 2010



Le PLU est arrivé à son terme et a été approuvé par le Préfet de la Somme le 15 juillet 2010.

Il est maintenant applicable pour toutes nouvelles demandes d'urbanisme et consultable en mairie.

Il est utile de rappeler que ce document a été réalisé avec l'aide d'un architecte urbaniste accompagné par les Services de l'État et de la Chambre d'Agriculture.

Christiane Herbet

LE MOT DE LA GENDARMERIE



BRIGADE DE GENDARMERIE DE SAINT-SAUFLIEU

80 route Nationale 80160 ST-SAUFLIEU
Tél : 03 22 42 40 17 - Fax : 03 22 42 40 19

LES NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

La création de la communauté de Brigade en 2003 regroupant les Brigades de Poix-de-Picardie, Conty et Saint-Sauflieu a généré de nouveaux impératifs de service ne permettant plus d'assurer un accueil physique et permanent du public sept jours sur sept au sein des brigades de proximité de Conty et Saint-Sauflieu.

Afin de palier à cet aléas préjudiciable à la population, le commandant du Groupement de Gendarmerie de la Somme a décidé de mettre en oeuvre des horaires fixes d'accueil du public au sein des brigades de proximité,

- à la gendarmerie de Saint-Sauflieu :
 - les mardi, jeudi et samedi de 14 h à 18 h.
- à la brigade de Conty :
 - les lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h.

TRANQUILLITÉ VACANCES !



A l'occasion des vacances beaucoup d'entre vous vont s'absenter. Sachez que les gendarmes de Saint-Sauflieu restent à votre disposition pour assurer la surveillance de votre habitation pendant votre absence.

L'opération Nationale « Tranquillité Vacances », dont les médias se font régulièrement l'écho, est reconduite en 2011. Pour ce faire un simple coup de téléphone ou un passage à notre unité est nécessaire afin de recueillir quelques renseignements qui permettront aux militaires de la Gendarmerie de porter une attention toute particulière à votre habitation lors de leurs surveillances diurnes et nocturnes.

LA P

L'éclairage public défectueux



Le bon fonctionnement de l'éclairage public est difficile à contrôler et à constater par la municipalité le jour, car il requiert des compétences et un matériel spécifique. Les pannes ne sont de ce fait visibles que la nuit.

Certains administrés nous signalent souvent un candélabre en panne « depuis un mois ou deux ... », cette situation générant, c'est compréhensible, une insécurité et une certaine gêne pour les riverains. La procédure est pourtant simple et il convient de redevenir acteur de la vie communale et non plus spectateur.

Si vous constatez un éclairage public défectueux : téléphonez sans délai au 06 17 21 37 77 ou adressez un courriel à gct.plachy@orange.fr, pour permettre une prise en charge immédiate de la situation.

L'entreprise Cegelec, chargée de la maintenance du parc d'éclairage public intervient, en général, dans les 5 jours ouvrés suivant la demande.

La divagation / disparition d'animaux

La divagation des animaux domestiques représente une part importante des interventions de la police municipale sur la voie publique. Hormis les dégradations et les atteintes à la salubrité publique (sacs poubelles déchirés, déjections, dégradations de propriétés publiques ou privées...), il convient de rappeler qu'un animal qui divague est « dangereux » non seulement directement par les dommages qu'il peut occasionner (morsures par exemple), mais également indirectement en risquant de causer des accidents aux automobilistes et aux autres usagers des routes. Les propriétaires restent pleinement responsables de leurs animaux même en cas de divagation « accidentelle ».



Quelques faits marquants en 2010 :

Trois nouveaux gendarmes ont rejoint la Brigade de Saint-Sauflieu : Ophélie Devaux, Marco Da Costa et Tony Alliotte.

La priorité est toujours la police de la route et en particulier sur la départementale 210, où des accidents mortels ont été dénombrés.

Un trafic local de stupéfiants a été démentelé.

Adjutant Christophe Malarme
Cdt la Brigade de Proximité de Saint-Sauflieu

POLICE MUNICIPALE À VOTRE SERVICE

Nous vous rappelons que, selon les situations de gravité, d'état de santé et de comportement de l'animal, ou de la période (week-end, jour férié, absence des maîtres), les propriétaires encourent, en plus d'une possible mise en fourrière, une amende de deuxième classe pour divagation d'un animal sur la voie publique.

La politique communale ne s'inscrit pas forcément dans une démarche répressive stricte, mais il appartient également au propriétaire de l'animal de faire preuve de civisme et de responsabilité et de signaler immédiatement toute disparition ou divagation d'un animal au service de la police municipale qui pourra ainsi traiter plus rapidement les signalements de divagation, évitant au passage au maître et à l'animal un passage en fourrière intempestif, synonyme de dépense lourde pour l'un, et de stress inutile pour l'autre.



Le règlement de la salle polyvalente

Un nouveau règlement de location de la salle polyvalente communale est en cours de rédaction. Celui-ci formalisera les devoirs et les responsabilités des différents intervenants dans cette salle.

Il permettra également d'informer les loueurs sur les responsabilités qui découlent de l'organisation de fêtes ou soirées dans cet espace situé au centre du village, afin de mieux prévenir les atteintes à la tranquillité du voisinage en matière de bruit, de stationnement ou de dégradations.

La découverte de munitions et d'engins de guerre

Notre village a subi, comme de nombreux autres villages français, les affres de la guerre. Certains stigmates sous forme de cartouches, armes, obus peuvent refaire surface par hasard lors de bêchage ou lors d'un passage de taupes ou de rats comme ce fut le cas par le passé et tout dernièrement encore avec deux objets déterrés fin janvier... remontés par les taupes !

En cas de découverte d'engins de guerre appelez les services de Police Municipale au 06 17 21 37 77 qui se chargeront, selon les cas, d'enlever les objets dangereux ou de baliser la zone à risque dans l'attente de l'intervention du service spécialisé de déminage départemental.



Gendarmerie Nationale

- Rue Henry Dunant
80160 Conty
03 22 41 62 17
- 80, route Nationale
80160 Saint-Sauflieu
03 22 42 00 03
- 5, rue Menesville
80290 Poix-de-Picardie
03 22 90 38 17

Denis Dufrenne
Garde champêtre territorial
06 17 21 37 77
gct.plachy@orange.fr

Fourrière animale conventionnée

Service pour l'Assistance et le contrôle du Peuplement animal
SACPA d'Amiens
Rue d'Allonville 80080 Amiens
03 22 52 04 44
Ouverture du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Dans le cadre de directives nationales, Monsieur le Préfet de la Somme a demandé aux collectivités locales l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde.

Depuis le 15 novembre 2010, par arrêté municipal, celui-ci est applicable et consultable en Mairie. Ce plan définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques majeurs (connus ou potentiels) auxquels elle peut être confrontée et qui génèrent un accident d'une ampleur exceptionnelle avec des enjeux humains, économiques et environnementaux extrêmement graves, voire désastreux.

Pour la commune de Plachy-Buyon ont été recensés les risques majeurs suivants :

- Inondations par remontée de nappe ou débordement de rivière pour de multiples causes
- Tempête
- Coulée de boue ou mouvement de terrain
- Risques technologiques divers :
 - Transport de matières dangereuses
 - Dysfonctionnement de réseaux (eau potable, ligne électrique, gaz)
 - Risque nucléaire
- Risques sanitaires :
 - Les épizooties (maladies contagieuses des animaux)
 - Les pandémies (grippe, ...)
 - La canicule
 - Le grand froid

L'alerte à la population sera diffusée à l'aide de l'ensemble mobile composé de la voiture communale équipée d'un mégaphone et d'un gyrophare et du tocsin émis à partir du clocher de l'église.

Prochainement une "fiche réflexe" contenant les dispositions les plus importantes à prendre sera distribuée dans chaque foyer. Un questionnaire, à retourner en Mairie, sera également remis ; il permettra de connaître la meilleure façon de prévenir ses proches en cas de crise.

Loin de vouloir inquiéter les habitants, les informations et les dispositions prises figurant dans le Plan Communal de Sauvegarde n'ont qu'un seul but : prévoir pour mieux réagir en cas de nécessité.

Anny Flintham-Wallet
et le conseil municipal

ATELIER INFORMATIQUE

Depuis le mois de septembre 2010, à 20h30, se réunit un vendredi soir sur deux dans la bonne humeur, un petit groupe d'utilisateurs curieux de découvrir l'informatique sous des aspects utiles et pratiques. Les réunions se tiennent dans la « Salle des mariages » de la mairie.

Même si les premières séances paraissent être un peu trop théoriques, il fallait aux débutants passer par cette étape pour aujourd'hui devenir les « experts » du « mulot » et du « clic-droit »...



Les séances sont parties de l'explication très abstraite du monde de l'Internet en passant par l'e-mail, la navigation et le téléchargement de fichiers joints. L'intérêt des uns et des autres est devenu ensuite beaucoup plus concret lorsque ceux-ci s'échangent des e-mails entre deux cours et se réunirent pour réviser en « cachette » du « professeur » pendant la semaine... !

Partant d'une trame pédagogique simple pour amener les participants à exprimer et bien comprendre leurs besoins dans le domaine de l'informatique, le groupe, qui a fait une pause durant les fêtes de fin d'année, a repris depuis fin janvier son rythme et il construit en ce moment un nouveau programme en fonction des envies de chacun.

L'usage de l'Internet est toujours présent dans l'atelier mais le sujet du moment s'oriente pour les prochaines séances sur l'usage des photos dans les documents et l'usage de Powerpoint pour réaliser des présentations, affichettes, menus, invitations, ... avant d'entamer prochainement la découverte de Publisher pour réaliser des bulletins ou revues.

Il faut cependant rappeler qu'aucune séance n'aurait pu se dérouler correctement sans la dégustation des « gourmandises », gâteaux, tartes et autres chouquettes apportées par les « élèves » ! Même si les cours ont repris, toute personne intéressée par le sujet peut rejoindre le groupe.

Emmanuel Maitre
Courriel : emmanuel.maitre@yahoo.fr

LES NOUVEAUX HABITANTS

- M. Grégory DEBIEVE et M^{me} Catherine SALES, 22, place du Petit Plachy
- M. et M^{me} Benjamin JANY, 8, rue de la Gare
- M. CADILHON et M^{me} DHAINAUT, 3, rue des Clabaudois
- Famille TILLIER, 1, rue de l'Eglise
- M. et M^{me} Frédéric JOLY, 7, route de Conty
- M. Georges MATSOS et M^{me} Gaëtane KESSOUS, 5, résidence la Clé des Champs
- M. et M^{me} Nicolas DEFRANSURE, 12, rue Edouard Philogène Wallet
- M. et M^{me} BOUHLAL, 25, avenue des Mésanges
- M^{me} Dorothée PICARD, 16, avenue des Mésanges
- M. et M^{me} Claude GUFFROY, 8, avenue des Alouettes
- M. David CUVELLIER et M^{me} Delphine BARBET, 11, avenue des Alouettes
- M^{me} Laurence COURBAS, 20, avenue des Alouettes
- M. et M^{me} POIRET, 2, grande rue Hameau de Buyon
- M. et M^{me} Thomas MIENNIEL, 5 bis, grande rue - Hameau de Buyon
- M. et M^{me} DAVERGNE, 14, grande rue - Hameau de Buyon
- M^{me} Adeline OGER, 5 ter, grande rue - Hameau de Buyon
- M. et M^{me} Frédéric LALOU 22, grande rue - Hameau de Buyon

INFORMATIONS PRATIQUES

Mission Locale du Grand Amiénois
Antenne Formation des 5 cantons
16, route d'Aumale
80290 Poix-de-Picardie
Tél. : 03 22 90 65 66 - Fax : 03 22 90 31 85

Madame Fradet se tiendra à la disposition du public dans ce bus, un mercredi sur 4 de 9h à 12h à partir du 4 mars 2011. Le bus stationnera devant la salle des associations. Prochaine permanence : 30 mars 2011 - 27 avril 2011 (demander confirmation auprès de la mairie du fait de la période des vacances de Pâques) - 25 mai 2011, etc.

le bus de la Mission Locale
Insertion Formation Emploi
du Grand Amiénois

A la recherche d'un emploi, d'une formation :

- Des permanences dans votre commune pour vous accueillir et vous informer sur la formation, l'emploi, l'orientation, l'alternance, la VAE, le DIF, le bilan de compétences...
- Consulter des offres d'emploi
- Possibilité d'actualiser sa situation Pôle Emploi
- Aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation
- Préparation d'entretien

Espace ressources doté d'outils multimédia



Contact et renseignements :
Port. : 06 46 32 61 11 - Tél. : 03 22 50 04 50

Un pizzaïolo vous attend ! Certains d'entre nous ont pu remarquer la présence le samedi soir, de 18h à 21h30, d'un camion « Mister Pizza » sur le parking du café : sympa de partager entre amis, une pizza cuite au feu de bois ! Penser à commander au 06 75 41 37 42

Deux camions s'arrêtent également sur ce parking le jeudi de :
- 11h à 11h30 : Poissonnerie au « Tshot Pichon ». M. David Derosière (tél : 06 07 91 62 63)
- 11h30 à 12h : Boucherie/charcuterie/volailles/plats cuisinés. M. Dominique Deux (06.71.22.98.05).

Tous deux, ensuite, livrent également à domicile ce même jour ainsi que le lundi après midi pour M. Deux.

N'hésitez pas à les rencontrer pour avoir des précisions !

Par contre, nous regrettons le départ de M. et M^{me} Soiron et de M. Kern, qui proposaient des fruits, légumes et fromage.

Changement de domicile :

Pour une meilleure communication entre les habitants et les administrations, il est souhaitable que les personnes qui s'installent ou quittent notre commune se fassent connaître en Mairie.

Inscription sur les listes électorales :

La période d'inscription sur les listes électorales va du 1^{er} septembre au 31 décembre de chaque année. De plus, il est vivement recommandé de venir vous présenter à la mairie dès votre arrivée dans le village car il est important pour la commune de pouvoir connaître les nouveaux habitants afin de les prendre en considération.

Recensement militaire

Les filles et les garçons doivent se faire recenser dans le mois suivant leur seizième anniversaire. Présentez-vous à la mairie avec le livret de famille. Cette formalité rapide vous permettra de recevoir l'attestation de recensement demandée pour le passage du baccalauréat ou d'autres examens.

Ordures Ménagères et Tri Sélectif

Le ramassage des containers jaunes est effectué tous les jeudis matin des semaines impaires.

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mardis matin.

Un arrêté relatif aux mesures de salubrité publique a été pris en date du 10 septembre 2002, et stipule :

« Les personnes présentant leurs déchets ménagers aux services de collecte sont tenues de respecter des horaires définis ci-après :

- Présentation des déchets, en vue de leur collecte, la veille de chaque ramassage à partir de 15 heures.

- Retrait des poubelles plastiques, ou des déchets non ramassés, le jour de la collecte à 19h au plus tard ».

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Lœuilly

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Horaire d'hiver : du 1^{er} novembre au 31 mars, la déchetterie ferme à 18h.

Fermeture le dimanche et les jours fériés.

Pour tous renseignements, appelez le n° vert : 0800 01 05 04

Bennes à verre

Il est rappelé que des bennes à verre sont installées route de Bacouël (à proximité de la salle multi-sports). Il est exclusivement demandé, par mesure de sécurité et de respect de l'environnement, qu'il n'y ait pas de **dépôt à côté de ces bennes.**

Permanences

M. Alain Gest,

Député de la circonscription, tient une permanence chaque 1^{er} jeudi du mois à partir de 19h à la Mairie de Conty.

Pour le contacter : 32 rue Jules Lardièrre 80800 Corbie - Tél 03 22 96 07 68



M^{me} Nathalie Boulanger,

assistante sociale, assure une permanence à la mairie de Plachy-Buyon de 14h à 16h30 chaque 1^{er} vendredi du mois.



Des permanences sont également assurées :

- Au Centre Médico Social de Conty - 1 rue de la Poste - Tél 03 60 03 42 80 (résidence de la Selle) le mardi sur rendez-vous de 9h à 11h30 et le vendredi sur rendez-vous de 9h à 11h30.

- M^{me} Boulanger peut aussi se déplacer à domicile. Dans ce cas, prendre RV au centre Médico Social de Conty.

Stationnement abusif

Un arrêté du 19 septembre 2002 stipule : « La durée maximale de stationnement continu des véhicules sur la voie publique **ne peut excéder cinq jours ouvrés au même endroit.** Le présent arrêté s'applique à tous les types de véhicules (véhicules légers ou lourds, remorques, caravanes, camping cars...). Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur ».

Nuisances sonores

Pour être en conformité avec le Règlement Sanitaire Départemental de la Somme, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h

- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

- les dimanches et jours fériés entre 10h et 12h

• Secrétariat : Cédric Pouvreau et Sylvie Domingues

• Le Maire, Anny Flintham-Wallet ou les adjoints, reçoivent en mairie tous les vendredis de 17h30 à 19h et sur rendez-vous.

• Tél : 03 22 42 74 26

• Courriel : mairie.plachy@wanadoo.fr Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plachy-buyon/>

• Concernant le périscolaire et les manifestations dans le Canton, nous vous invitons à consulter le site internet de la Communauté de Communes du Canton de Conty : www.cccconty.com

• Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal et d'autres informations figurent sur les 10 panneaux d'affichage communaux.

• Une boîte aux lettres est également à votre disposition sur l'allée de la mairie.

• Vous avez besoin de renseignements concernant les plans cadastraux, le cimetière, les problèmes de voisinage, les chiens errants, l'éclairage public défaillant, la sécurité routière... Contactez le garde champêtre, Denis Dufrenne au 06 17 21 37 77. Email : gct.plachy@orange.fr.

	9h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00
LUNDI									OUVERT		
MARDI	OUVERT										
MERCREDI									OUVERT		
JEUDI						FERME					
 VENDREDI									OUVERT		
SAMEDI						FERME					

Bien vieillir chez soi

Des aides existent pour garder son autonomie dans son milieu habituel. La communauté de Communes du Canton de Conty a mis en place :

- le portage des repas à domicile
- La télé-assistance : dispositif d'alerte de proximité qui permet 24h sur 24, week-end compris, d'avertir un voisin, un médecin ou le centre de secours en cas de malaise, de chute... Le prix de la location est déterminé par le Conseil Général de la Somme.

Ces services sont réservés aux personnes de plus de 60 ans, handicapées ou convalescentes.

Renseignements : **03 22 41 20 20.**

Location de salle, vaisselle et matériel

Pour tout renseignement s'adresser à Madame Edwige Joron 26 rue des Clabaudois - Tél : 06 78 48 36 79 (le matin entre 8h et 10h30, le soir entre 18h30 et 19h30).

Passeport biométrique

Depuis le 27 mars 2009, le département de la Somme a mis en place le dispositif du passeport biométrique. La délivrance de celui-ci s'effectue dans les communes suivantes : Abbeville, Ailly-sur-Noye, Albert, Amiens, Corbie, Doullens, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Gamaches, Ham, Montdidier, Péronne, Poix-de-Picardie, Roye, Rue ou Saint Valery-sur-Somme.

« Nos chiens citoyens »

Il n'est pas toléré que les chiens souillent les trottoirs et espaces verts communaux, conçus pour être des lieux de promenade et de loisirs. Tout maître est donc invité à respecter cette règle relevant de l'arrêté municipal du 2 décembre 2003. Dans le cas contraire, il est passible d'une amende.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Populations légales 2008 de la commune de Plachy-Buyon valable au 1^{er} janvier 2011

Population totale 903

Source : Recensement de la population 2008 - Limites territoriales au 1^{er} janvier 2010

L'effectif de l'année scolaire 2010/2011 est de 125 élèves répartis comme suit :

Plachy- Buyon : 75 élèves

M^{me} Bulot CE1 : 17 / GS : 6

M^{me} Jamier CP : 15 / GS : 8

M^{me} Rosant TPS : 3 / PS : 10
MS : 16

Prouzel : 50 élèves

M. Bonnart CM2 : 18 / CM1 : 7

M. Mandonnet CM1 : 9 /
CM2 : 16

Le petit mot de M^{me} Bulot

Après avoir frôlé son annulation cette année, **la fête des écoles aura-t-elle lieu en 2011 ?**

La réussite de cet événement est liée à l'implication des parents dans son organisation.

Malheureusement, il est à constater qu'il est de plus en plus difficile de motiver "les troupes" ! Pensez à vos enfants qui eux s'impliquent entièrement pour vous présenter un joli spectacle.

Nous comptons sur votre aide et vous donnons rendez-vous le 25 juin 2011.



M^{me} Anne Rosant,

mariée, maman d'un petit garçon.

Après avoir enseigné près de 10 ans dans de nombreuses écoles du département, l'école de Plachy a été pour moi l'opportunité de m'investir dans une classe de maternelle proche de chez moi.

M. Hervé Bonnart,

marié, papa de 3 enfants.

Depuis septembre 2010, j'ai en charge vos "têtes blondes" du niveau CM1/CM2 et j'occupe la classe voisine de celle de M. Mandonnet que tout le monde connaît bien.

La passion pour mon métier de professeur des écoles m'a fait voyager à l'ouest puis au nord du département de l'Oise depuis 25 ans.

Le choix de ma mutation n'est pas anodin, puisque j'ai souhaité me rapprocher de mon domicile.

Je trouve à Prouzel un cadre de vie très agréable, un lieu de travail spacieux avec un matériel informatique de premier ordre.

Sans dévoiler tous mes projets, je pense mettre en place des actions concrètes en tenant compte de l'environnement (visite de la caserne des pompiers de Conty, rencontre avec Monsieur le Maire et découverte de la maison de Jules Verne...).

Mes passions : la course à pied, la lecture et la famille.

Chantal Bachelay

Nous leur souhaitons une bonne intégration dans nos communes



Sorties et activités proposées sur l'année 2010

En Février : Ché Cabotans d'Amiens avec « Pierre et le loup » : le plaisir des marionnettes à fils pour les GS/CP/CE1.

En avril : Parcours du cœur.

Les élèves ont participé à cette journée, après en avoir débattu en classe. Ils ont pu s'exercer sur un circuit mis en place dans la cour de l'école qu'ils avaient eux-mêmes élaboré.

En Mai : Nausicaa à Boulogne s/Mer (62).

Tous les élèves de l'école de Plachy-Buyon ont découvert le monde merveilleux de la mer et ont même eu un aperçu de ce qui se trouve dans les abysses.

En juin : Samara à La Chaussée-Tirancourt (80).

Pour les GS/CP/CE1, saut dans le passé que les élèves ont apprécié : poterie, taille de la pierre, découverte de la vie de nos ancêtres

En décembre : Chants de Noël.

Tous les élèves du RPI ont chanté Noël pour leurs parents.



LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DE PLACHY-BUYON/PROUZEL

TÉMOIGNAGES DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE PROUZEL.

« Notre année scolaire 2009/2010 en CM1 avec Madame Collet. En début d'année, nous avons reçu un T.B.I. (Tableau Blanc Interactif) qui nous sert comme tableau et comme traitement de texte géant. En plus le tableau est relié à l'Internet. Nous avons aussi obtenu des ordinateurs portables placés dans une armoire mobile.

Madame Collet nous a donné les codes de l'E.N.T. (Espace Numérique de Travail). Sur nos sites personnels, elle nous donnait nos devoirs. Nous pouvions faire des exercices sur Maxicours à la maison et voir des vidéos sur toutes les matières.

Jill, notre professeur d'anglais, nous apprenait les couleurs, les formes, les habits, etc... On apprenait des chansons amusantes sur le T.B.I. Nous avons participé à un rallye lecture à Lœuilly.

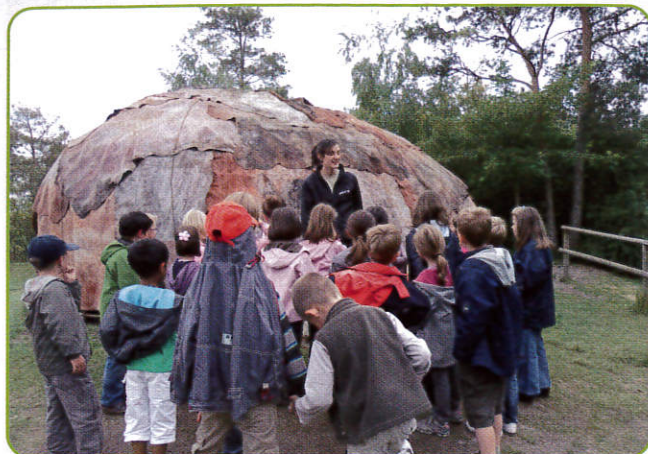
Pendant l'année, nous avons participé à « Ecole et cinéma ». Nous avons vu à Vers-sur-Selle plusieurs films : « Le magicien d'Oz », « Les vacances de Monsieur Hulot », « Bonjour » et « Robin des Bois ».

Nous avons fait la connaissance d'un professeur de danse qui nous a enseigné la danse moderne et en fin d'année, nous avons fait un spectacle sur le thème de l'Afrique. Le lundi, nous allions à la piscine Vallerey (dix fois).

A Conty, nous avons fait une rencontre « endurance » : il fallait courir sans s'arrêter pendant une certaine durée (10, 12, 15 ou 20 minutes).

En avril, il y eut une sortie à Berck. Le matin, la classe est allée voir la fabrication de bonbons et nous sommes repartis avec la sucette qu'on avait fabriquée. L'après-midi, nous avons visité la baie d'Authie.

Pour finir l'année, nous sommes allés en balade à Lœuilly en passant par la Coulée verte. Puis au mois de décembre 2010, avec notre nouvel enseignant, les 2 classes ont participé à une rencontre U.S.E.P. à Amiens avec les écoles de Sains-en-Amiénois et Condorcet. Le thème était jeu d'opposition et badminton ».



LE VOYAGE À WALIBI BELGIUM



Cette année, une nouvelle destination était proposée aux jeunes de notre village. Le parc d'attractions « Walibi Belgium », le dimanche 29 août 2010.

Au total 39 personnes dont 28 jeunes de 7 à 22 ans ont répondu à l'invitation de la mairie, accompagnés d'adultes.

Comme à l'accoutumée, le départ eut lieu de bonne heure et dans la bonne humeur, malgré la nuit courte. Oui, ils étaient encore en vacances !

Le trajet s'est déroulé sans encombre avec un petit déjeuner pris de façon très précaire... sur une aire d'autoroute... avant d'attaquer une journée bien remplie, comme nous le racontent Simon, Cédric et Christelle.

Simon : « Une ambiance décontractée et une très bonne journée malgré la pluie en fin de journée. Le système « un adulte, un groupe d'enfants » a très bien fonctionné, et grâce à la bonne volonté de chacun, tout le monde s'est amusé à sa manière au parc ».

Cédric : « Tout s'est bien passé grâce à la présence dans le parc de nombreux postes de sanitaires, prompts à évacuer le déjeuner remonté après dix tours de « grand huit »... Mais j'avoue, il fallait du cran pour m'emmener dans un manège, moi qui ai toujours été un grand enfant ! Un bémol, néanmoins... l'abondance étrange et inhabituelle de ressortissants belges qui nous faisaient passer pour une bande d'« Einstein » égarés chez les papous ! ».

Cédric (version sérieuse) : « Se lever de si bon matin est parfois difficile mais grâce à l'excellent petit déjeuner servi par la mairie, « nous sommes venus, nous avons vu et nous avons vaincu » au parc de Walibi Belgium ! A travers de nombreuses attractions proposées dans le parc, et grâce au peu d'attente, ce fût plus agréable que lors de sorties en pleine saison où l'on attend plus que l'on ne s'amuse. Rien de mieux pour se défouler lorsqu'on est jeune et en bonne santé... ».

Christelle : « Après une belle photo de groupe le matin, la journée s'est déroulée dans une bonne ambiance. Ce voyage est une très bonne idée, qu'il faudra réitérer l'année prochaine. Les sorties culturelles et la détente participent à la bonne dynamique du village, et dans cette optique, une aussi belle réussite est très positive ».

Merci pour ces témoignages. Cette sortie fut en effet une belle journée pour tous : jeunes, parents et accompagnateurs. Chacun a pu se détendre avant la rentrée scolaire.

En 2011, compte tenu de l'organisation du championnat du monde d'attelage à Conty, qui se déroulera du 24 au 28 août 2011, la municipalité a décidé de privilégier cette manifestation d'implication cantonale. Aussi, il faudra attendre août 2012 pour participer à une nouvelle aventure. N'hésitez pas à nous faire connaître vos souhaits et vos idées et faites-les remonter à la mairie auprès de la commission « fêtes ».

Estelle, Cédric, Simon,
Christiane Herbet, Jean-René Flamant



LE CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ À PLACHY BUYON - LE CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ À PLACHY BUYON

Cet été, le centre de loisirs de Plachy-Buyon a fonctionné intensément car pas moins de 92 enfants sont venus s'amuser avec l'équipe d'animation.

· Cinq groupes se sont répartis sur les écoles de Plachy-Buyon et de Prouzel.

· L'équipe d'animation, composée de nouveaux et d'anciens animateurs, a fait voyager les enfants à travers le monde imaginaire...

Les « bambins » de 3 ans jusqu'à 15 ans ont pu camper à la base de loisirs de Conty ainsi qu'à la base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent dans l'Oise.

Après quelques plongeurs dans les piscines de Breteuil et de Grandvilliers, quelques trots au poney club de Conty, les enfants ont pu apprécier le travail de l'équipe d'animation qui a travaillé d'arrache-pieds pour préparer les activités ludiques qui ont rythmé leurs journées.

Les enfants ont pu profiter du kayak à la base nautique de Lœuilly à travers des après midi à thème pendant que les plus petits partaient au parc de loisirs d'Hérouval dans l'Oise.

Des journées à thème, organisées par les grands pour les 9/12 ans ainsi que des inter-centres avec les autres communes du canton, ont connu un franc succès.

Une sortie à l'accrobranche de Quend Plage ainsi que quelques parties de bowling à Rivery sont venues clore la dernière semaine d'activités avant la préparation du grand spectacle de fin de centre. Ce spectacle a été mis en scène par l'ensemble des enfants accompagnés par nos animateurs.

Des parodies, danses et chants ont fait rire les nombreux parents présents ce jour pour applaudir leurs bambins. Les parents ont pu profiter du traditionnel pot de l'amitié offert par la mairie de Plachy-Buyon pour clôturer ce mois exceptionnel.

Un grand merci à tous en espérant faire encore mieux l'année prochaine.

En voici un petit aperçu :

Du 21 février au 4 mars 2011 : thème du centre sur le recyclage et la construction.

Du 18 avril au 29 avril : thème à peaufiner.

Du 4 au 29 juillet : mois de folie... Nous n'en dirons pas plus !

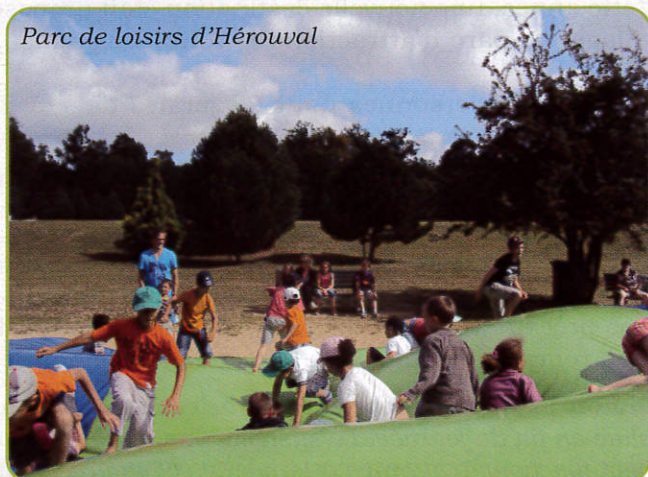
Nous vous rappelons que le centre est ouvert aux enfants âgés de 3 à 17 ans

Julien Villiers

Directeur de l'accueil de loisirs de Plachy-Buyon



Maquillage des petits



Parc de loisirs d'Hérouval



Allongées sur le sable... de gauche à droite : Tiffany, Julie (animatrice), Louise, Elodie, Kimberley



Les jeunes très attentifs aux conseils de Romain Boyes en cours de Kayak



Les animateurs de gauche à droite : Nathalie, Amélie, Marianne, Mathilde, Noella, Jean-Louis, Clémentine, Marie, Julien, Julie, Charlotte, Mathilde - Par terre : Mélanie et Olivier.



LE MOT DE LA "BIBLIO"

Depuis plusieurs années, la bibliothèque vous propose diverses expositions ou conférences sur des thèmes variés.

En 2010, comme dans toutes les bibliothèques du canton, la bibliothèque de Plachy-Buyon vous a proposé une journée « portes ouvertes » avec une exposition retraçant l'histoire de votre village, agrémentée de nombreuses photographies anciennes. Malheureusement, force est de constater qu'au fil du temps les visiteurs sont de moins en moins nombreux !

En effet, seule votre venue constitue le remerciement de l'investissement des bénévoles qui souhaitent contribuer à la vie culturelle et sociale de la commune.

Heureusement, les enfants scolarisés à Plachy-Buyon sont enchantés de se déplacer régulièrement à la bibliothèque avec leurs enseignants.

Les ouvrages mis à votre disposition sont récents et régulièrement renouvelés. Le prêt de livres ou de CD audio est gratuit.

La bibliothèque se situe dans la partie droite de la « Maison des Associations », face à la Mairie.

Nous vous y attendons les : Mercredi de 17h30 à 18h30 et Samedi de 11h à 12h.

HEUREUSES LECTURES 2011.

A bientôt.

L'équipe de la bibliothèque

LES ENFANTS DE NOS ÉCOLES ET LA COLLECTIVITÉ

Les élèves du CM2 du canton ont reçu leur dictionnaire. Pour la troisième année consécutive les élèves du cours moyen se sont vu remettre un dictionnaire à la salle des fêtes de Conty le vendredi 17 septembre 2010. Au total 140 enfants, accompagnés de leurs enseignants et de leurs parents, étaient invités par la Communauté de Communes du Cantons de Conty.

M. Lacherez, vice-président en charge du scolaire, a tenu à signaler « que le dictionnaire était un outil pédagogique très important pour les enfants avant l'entrée en 6^{ème} et a rappelé que le domaine scolaire était le premier poste de dépenses de la Communauté de Communes du Canton de Conty avec plus de 1 600 € alloués par enfant et par an ».

Témoignage de Tristan (classe de CM2) : « Au mois de septembre, nous avons reçu un dictionnaire, c'est super. Nous l'utilisons souvent à l'école pour travailler et faire des recherches ».

Il est bon également de rappeler que chaque enfant de nos écoles reçoit en fin d'année scolaire, et ce depuis plusieurs années, un **livre choisi par l'équipe pédagogique et à Noël un sachet de chocolat.** Ces deux cadeaux, remis par nos élus, sont financés par les communes de Plachy-Buyon et de Prouzel.

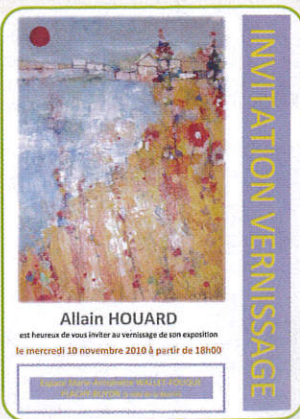
Christiane Herbet et Jean-René Flamant



Le 30 avril.

« Tu m'as dans la peau Léon », une histoire en chansons !

Tour à tour, naïve ou coquine, Lolita nous a enchantés par ses confidences en chanson. Sans pudeur, elle a débobiné les perles du fil de sa vie, au côté de Léon, son inséparable pianiste imperturbable !



Du 11 au 15 novembre.

Allain Houard, plus connu aux « Ateliers du Val de Selle », a exposé ses toiles très colorées mettant en valeur les maisons picardes, la mer, les clowns mais aussi les chevaux...

INVITATION
EXPOSITION DE PEINTURE
REMY ESTÈVE (1917-2005)
"Les paysages de la Vallée de la Selle"
Vernissage Vendredi 18 juin 2010 à partir de 18h.
Exposition Samedi 19 et Dimanche 20 juin 2010 de 10h à 13h et de 14h à 18h espace Marie-Antoinette Wallet-Fouque à Plachy-Buyon
"Je peins avec l'esprit qui est en moi, mes œuvres sont l'expression de mon âme."
Remy Estève
EXPOSITION VENTE - PRIX EXCEPTIONNEL D'ATELIER - ATELIER à PLACHY-BUYON de 1977 à 2010
www.remy-estève.com

Les 18, 19 et 20 juin.

Une belle exposition où l'on a pu admirer des œuvres de Rémy Estève.

Un hommage lui a été rendu en présentant ses toiles : de nombreux villages de la Vallée de la Selle et du canton. Rémy Estève, décédé en 2005, était un homme passionné qui savait transmettre ses émotions dans sa peinture. « Je peins avec l'esprit qui est en moi, mes œuvres sont l'expression de mon âme », disait-il.



Le 27 novembre.

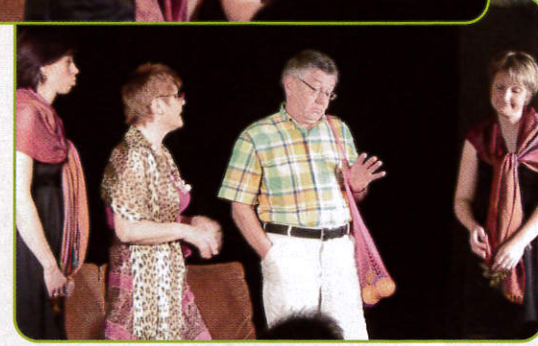
Soirée théâtre. La compagnie « Lou Organisation » a présenté « Le mot de passe » une pièce pleine de loufoqueries, secrets de famille, complots...

Ce spectacle était organisé au profit du Téléthon.

Une somme de 298,50 € a été remise à l'AFM.

Bravo à nos acteurs amateurs locaux, Marie-José, Laurent, Etienne et Jean-René qui ont un sacré talent !

Vivement le prochain spectacle où nous pouvons espérer un public encore plus nombreux.

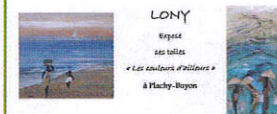


La Commune de Plachy-Buyon vous propose une représentation théâtrale
"Le mot de passe"
par la Compagnie Lou Organisation
Des comédiens ne se prennent pas au sérieux pour vous entraîner dans leur loufoquerie : secret de famille, argent, complot...
Que de rebondissement !
Entrée gratuite
PLACHY-BUYON
Samedi 27 novembre 2010
à 20h30 à la Salle Polyvalente
Ce spectacle sera donné au profit du Téléthon, les dons recueillis seront intégralement reversés



LONY, expose ses toiles

« Les couleurs d'ailleurs »



Vernissage Vendredi 26 novembre 2010 à partir de 18h30.

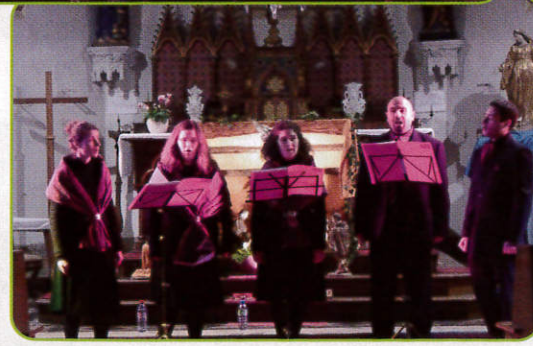
Exposition Samedi 27 et Dimanche 28 novembre 2010 de 14h30 à 19h espace Marie-Antoinette Wallet-Fouque à Plachy-Buyon

Les 26, 27 et 28 novembre.

Une première à Plachy-Buyon pour Lony qui a présenté ses toiles « Les couleurs d'ailleurs ».

Lony traduit dans sa peinture l'émotion et les souvenirs accumulés par sa découverte des peuples et paysages d'Afrique et d'Asie.

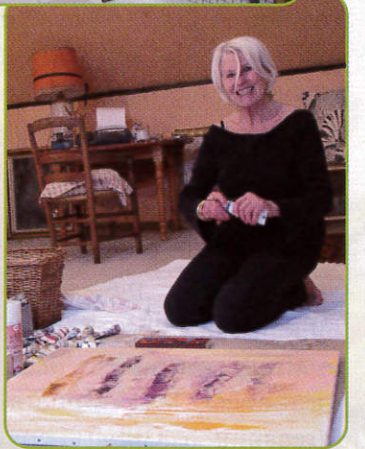
« Quand je m'installe devant la toile, ce sont mes doigts qui s'expriment, et qui expriment ce que je ressens, ce que j'ai dans la tête. Je n'utilise pas de pinceaux ».



Le 12 décembre en l'Eglise de Plachy-Buyon.

Un beau concert de Noël vous était offert. En première partie, l'ensemble « Aubade » de la Fraternelle de Conty interpréta des œuvres variées de Noël. En deuxième partie, l'ensemble « Clam'à vie » est revenu à Plachy-Buyon pour fêter Noël avec à son programme des chants sacrés et traditionnels.

Tous apprécient la très bonne acoustique de notre église, l'accueil qui leur est réservé. Un vin chaud a permis de prolonger ce moment chaleureux.



CONCERT DE NOËL PLACHY-BUYON
Dimanche 12 décembre
Eglise de Plachy-Buyon - 17h00
L'AMAVIS
PREMIÈRE PARTIE DU CONCERT
L'ensemble « Aubade » de la Fraternelle de Conty interprétera des œuvres de Noël et inédites.
Entrée gratuite - Vin chaud après le spectacle - Eglise chauffée

Toutes ces manifestations dédiées à la culture ont permis à tous ceux qui y ont participé de partager, que ce soit au théâtre, à la musique ou aux expositions de peinture, d

es moments de bonheur et de convivialité.

LE REPAS DES AÎNÉS

Le 7 mars 2010, la commune a organisé l'habituel « repas des aînés » auquel le personnel communal et les conseillers sont invités.

Malgré une température extérieure assez fraîche, c'est avec plaisir que nous nous retrouvons tous, les habitués et les nouveaux inscrits. La joie des retrouvailles a fait que l'ambiance est vite arrivée et nous nous sommes installés selon nos affinités.

Nous notons la présence de notre député Alain Gest, de Guy Lacherez conseiller général, et du Père Kieken notre curé.

Nous avons appris juste avant le repas, avec beaucoup de tristesse, le décès de Roger Wallet, figure emblématique de Buyon, le plus âgé des hommes de notre village.

Puis est venue l'heure de se mettre à table et nous avons apprécié le très bon repas servi avec diligence sur un fond sonore qui nous permettait d'échanger entre nous.

Nous avons maintenant dans nos rangs un passionné d'aviation qui est Gilbert Gorin.

C'était la deuxième année qu'il offrait deux places pour un baptême de l'air à ses côtés.

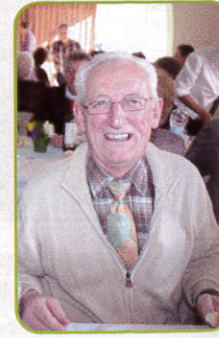
Le tirage au sort a désigné M^{me} Porquet et M. Vergnaud. Nous adressons à Gilbert nos remerciements pour cette initiative, toujours très appréciée.

Comme c'était la « fête des grands-mères », et selon l'habitude, chaque femme est repartie avec une rose.

Notons aussi qu'à la fin du repas les passionnés et amateurs de danse en ont profité, sur des airs de musique du « trio musette », et à l'étonnement de beaucoup nous avons découvert les talents de Jean-René Flamant dans un répertoire de Jean Ferrat.

Avec les bons souvenirs récoltés, nous sommes tous repartis en évoquant déjà la prochaine fois.

André Namont



LE VILLAGE ET L'AFRIQUE

Cette année encore, nous avons invité l'Afrique, à Plachy-Buyon, en après-midi et en soirée, le Samedi 25 Septembre 2010.

Bien que le temps consacré à cette rencontre conviviale ait été plus court que l'an dernier, la qualité des échanges n'en a pas été moins bonne, bien au contraire !

Khadim M'Baye, homme de spectacle complet, sénégalais à la fois danseur, chanteur, musicien, acrobate (et bien d'autres choses encore !...), et sa famille nous ont fait le grand plaisir et l'amitié de venir animer tous ces moments forts, en plus des Associations Saga Village et Farafin'Déni (comme l'an dernier).

Durant l'après-midi, en plus de l'exposition-vente d'objets et gourmandises, Khadim et son entourage ont initié les enfants à plusieurs instruments typiques de musique africaine.

Puis vint le temps du défilé de mode, aux formes, couleurs, dentelles et drapés de là-bas, portés par des mannequins décontractés, rayonnants et joyeux. Même à l'intérieur de la salle polyvalente, le soleil était avec nous et réchauffait nos cœurs... d'autant plus avec l'apéro et le petit verre de punch qui précéda le « dîner spectacle » :

- Dîner très parfumé, présentant alokos variés en entrée, poulet ou poisson (tilapia) au choix, ensuite dessert fruité et rafraîchissant, réalisé, cette année encore par Matar et Stéphanie et les membres de leurs 2 associations.

- Spectacle mené de main de maître par Khadim et toute son équipe, alternant entre chaque plat et longtemps après : chants, danses, musiques variées, avec, pour tous, une très grande envie de partage, et en particulier une danseuse très démonstrative et très chaleureuse.

- Enfin gaité communicative qui amena tout naturellement toutes les personnes à se lever et à venir danser tous ensemble et en toute décontraction.

De très jeunes enfants, 4 ans à peine, sont déjà prêts à marcher sur les traces et relayer leurs pères, avec la danse et le rythme dans la peau.

Ce furent vraiment de grands moments de convivialité naturelle, de partage et d'échanges simples, sincères et authentiques et les personnes présentes, tant spectateurs, organisateurs ou participants au spectacle, se sont dites prêtes à se retrouver en septembre prochain.

Malheureusement, les habitants du village ne s'étant pas déplacés assez nombreux pour participer à cette manifestation, elle n'a pas été retenue pour une troisième édition en 2011 !... Cela n'empêchera pas chacun de garder un excellent souvenir des rencontres faites, à jamais gravées dans sa mémoire !...

Marie-Françoise Feller

